AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. n° 20 — 31130 BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 30 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- Supplément N° 1 au bulletin technique n° 155 d'Août 1973 -

1973 - 20ème envoi

ARBRES A FRUITS A NOYAU

- Tordeuse orientale du pêcher :

Le troisième vol se poursuit et l'activité sexuelle de l'insecte demeure vive.

Protection des pêches : Appliquer un traitement entre le 16 et le 18 août inclus :

a) sur les variétés à récolter à partir du 25 août, en utilisant un produit à base soit de mévinphos à raison de 50 g de matière active à l'hectolitre, soit de dichlorvos (Nogos 50) ;

b) sur les variétés à récolter après le 2 septembre, en employant l'un des autres produits cités dans l'Edition générale (N° 150 de mars 1973).

- Carpocapse des prunes :

Un troisième vol d'une certaine importance est en cours et des pontes de troisième génération sont déposées journellement.

Dans les vergers sensibles aux attaques de ce ravageur, et lorsque la récolte ne commencera qu'à partir du 25 août, un traitement peut être envisagé. Employer un produit à base de mévinphos à raison de 50 g de matière active à l'hectolitre.

ARBRES A FRUITS A PEPINS

- Carpocapse des pommes et des poires et Tordeuse orientale :

Le deuxième vol de carpocapse touche à sa fin. Des pontes importantes et journalières ont été déposées et il y a lieu de craindre de nombreuses pénétrations larvaires jusque vers la fin de ce mois.

D'après les conseils donnés dans les bulletins du 19 juillet et du 2 août, deux traitements ont été placés dans les vergers sur les variétés où la protection était nécessaire, l'un vers le 26 juillet, l'autre vers le 11 août et, dans ce cas, il n'est pas utile d'intervenir à nouveau.

Si le dernier traitement remonte à plus de 15 jours, le renouveler dès réception.

Dans les plantations mitoyennes de vergers de pêchers, employer un produit efficace à la fois contre le carpocapse et contre la tordeuse orientale du pêcher à la dose recommandée pour ce dernier parasite.

VIGNE

- Cicadelles :

On assiste depuis quelques jours à une recrudescence d'activité de ces insectes. Surveiller les vignes sensibles et intervenir si cela est nécessaire selon les indications contenues dans le bulletin N° 154 du 6 juillet.

- Tordeuse de la grappe :

Il est encore trop tôt pour intervenir contre la troisième génération d'Eudemis. Attendre un bulletin ultérieur.

- Grillage de raisin :

Les fortes températures de ces derniers jours ont provoqué, sur les grappes exposées au soleil de l'après-midi, des phénomènes de "grillage de grappes" notamment quand il y a eu récemment un effeuillage.

Il y a lieu de ne pas confondre cet accident avec des dégâts de Mildiou ou de Black-rot. Dans le cas du grillage, seul les grains (ou même seulement une face) exposés au soleil sont altérés, tandis que s'il s'agit de Mildiou ou de Black-rot les grains malades sont placés indifféremment à l'intérieur ou à l'extérieur des grappes.

/CULTURES LEGUMIERES/

- Melon :

Continuer à protéger les cultures contre l'Oïdium. Rappelons que l'application de la bouillie anti-oïdium doit être copieuse pour que le traitement ait sa pleine efficacité.

- Poireau :

Contre la teigne, appliquer un traitement sur les cultures sensibles avec l'un des produits suivants :

-azinphos	40 g/hl	-malathion	75 g/hl
-Bacillus thuringiensis	40 g/hl d'une spéc. à 6.000 U. A K	-méthidathion	30 g/hl
-carbaryl	75 g/hl	-parathion éthyl ..	25 g/hl
-chlorfenvinphos	40 g/hl	-parathion méthyl..	40 g/hl
-lindane	30 g/hl	-phosalone	60 g/hl
		-tétrachlorvinphos	150 g/hl

/MILDIOU DU TABAC/

La Direction Régionale de Cahors du Service d'Exploitation Industrielle des Tabacs et des Allumettes nous signale, dans son compte-rendu hebdomadaire, une aggravation de la forme systémique dans le Lot (Gourdonnais, Souillac) une rapide extension dans l'Aveyron sur les récoltes tardives. Les attaques restent localisées dans le Tarn et l'Ariège.

Dans le Gers, la Haute-Garonne, voire le Tarn-et-Garonne, les attaques paraissent se stabiliser en général.

Ajoutons que les températures très élevées de ces derniers jours vont contribuer sérieusement à diminuer le nombre de germes (conidies) des maladies à Mildiou.

/NOTE IMPORTANTE/

Sur toutes les cultures, respecter scrupuleusement la législation sur les délais d'emploi des produits avant récolte.

BALMA, le 14 Août 1973

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

P. TEISSEIRE

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.